

LE DRAME DE SAINT-CANUT

Fin des dépositions DISCOURS DE M. POIRIER AUX JURÉS

(De notre correspondant spécial.) Ste-Scholastique, Qué., 1er. — Séance de lundi après-midi. — La nouvelle que les adresses au jury commencent à être arrivées à la cour une foule considérable de curieux et, comme toujours, d'ailleurs, depuis le commencement du procès, ce sont les femmes qui étaient en plus grand nombre. Personne, assurément, ne penserait à s'en plaindre, si ces dames n'étaient venues en si grand nombre. Mais, ce n'est pas cela, elles viennent là comme on va au spectacle, dans le but de rechercher des émotions, d'entendre des témoins répéter des choses étonnantes ou de voir l'accusé s'évanouir dans sa boîte. Lorsqu'elles ont attendu pendant deux heures, sans avoir pu goûter le plaisir auquel elles s'attendaient, ces dames se fatiguent et prennent le parti de s'en aller. Alors, elles bouleversent les chaises, marchent sur les pieds de leurs voisins, et, ayant réussi, crient que c'est à se frayer un chemin jusqu'à la porte, elles s'en vont, laissant à la dernière elles un frais parfum de jasmin et de lilas blanc. C'est bon, le parfum et le lilas blanc; mais la partie sérieuse de l'auditoire trouve que le silence et la tranquillité sont préférables.

La défense a fait entendre hier après midi, Mme PARSLAW

M. Jos. Legault, est aussi rappelé par la défense, pour jurer qu'il était absolument sobre lorsque, dans la nuit du 21 au 22 novembre, il a vu de la lumière dans la maison d'Isidore Poirier.

Après ce témoignage, M. A. E. Poirier, l'un des avocats de l'accusé Cordélia Vian, commence son

ADRESSE AU JURY

Il dit: "C'est un moment solennel pour vous et pour moi que celui qui marque la fin de ce procès. Avant d'entrer dans l'examen des points de la cause, permettez-moi de vous faire quelques considérations."

"Depuis quarante ans le district de Terrebonne s'a vu une tragédie aussi affreuse que celle qui s'est déroulée à Saint-Canut le 21 novembre dernier. Cependant il n'a pas manqué de procès importants, qui ont donné à des avocats comme les Prevost, les Mathieu, les Mackay, les Fontenay, l'occasion de se illustrer."

Il est M. Poirier se plaint de ce que certains journaux ont eu devoir blâmer les avocats qui ont entrepris de défendre une pauvre femme qui peut avoir été victime d'un concours de circonstances.

"Nous ne sommes plus au temps, hélas! l'habile criminaliste, où il suffisait du caprice d'un monarque ou d'une cantonade pour faire enfermer dans les sombres cachots de la Bastille des gens complètement innocents. Maintenant, nous vivons sous le régime de liberté, et tous les hommes sont égaux devant la loi. Toute personne qui est accusée d'un crime quelconque a le droit d'être défendue, et de défendre les prétendus criminels et d'empêcher qu'ils ne soient victimes de la rumeur publique. Faut se défier de la rumeur publique qui est tout le monde et qui n'est personne. On a vu des hommes qui, après avoir été les héros de leurs mémoires, ont été soudainement humiliés, souillés, traînés dans la boue par la rumeur publique. Pourtant ces hommes, à force d'énergie, de luttés, réussissent à remonter dans l'estime populaire et, à leur mort, on a vu les foules se traîner à la suite du chariot qui conduisait leur dépouille au cimetière."

Après avoir expliqué au jury sa responsabilité, M. Poirier le met en garde contre la preuve de circonstance qui est très forte quelquefois, mais toujours dangereuse et cite plusieurs exemples où de prétendus criminels, condamnés sur une preuve de circonstance, ont été victimes d'erreurs judiciaires. Ensuite, après avoir cherché à détruire l'impression qu'on lui a faite sur l'esprit des jurés, les témoignages des médecins experts, le témoignage de Cordélia Vian aborde la preuve directe présentée par la couronne. Il parle d'abord des assurances et dit que la couronne, au lieu de prouver que Mme Poirier a fait assurer son mari, a prouvé que Poirier s'est assuré de son propre gré, à la demande de M. Evardie Champagne, inspecteur de la "Standard Life Insurance Company." Il en a été de même pour le testament. Poirier n'a pas fait son testament à la demande de sa femme, mais volontairement. Bien plus, c'est elle, l'accusée, qui la première a fait faire son testament, en faveur de son mari. Ce dernier a suivi l'exemple de sa femme et, voilà tout.

A 5 heures et demie, Son Honneur le juge demande à M. Poirier d'interrompre son argumentation pour la continuer ce matin. M. Poirier y consent, et la cour est ajournée à 10 heures ce matin.

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, au cas où vous auriez quelque chose à dire sur les événements de la nuit du 21 novembre, à la cour de la Paix, 100 rue St-Jacques, Montréal.

L'HONORABLE M. MARCHAND

Et le Conseil Législatif Les vues du premier ministre

(Dépêche spéciale.)

Québec, 1.—Depuis huit ou dix jours "l'Echo de la Paix", le "Courrier du Canada", et d'autres journaux conservateurs de la province, se basant sur quelques remarques qui ont paru dernièrement dans le "Canada-Français", de St-Jean, P.Q., prétendent que le premier ministre, l'hon. M. Marchand, en opposition à sa propre attitude antérieure sur le sujet, ainsi qu'aux vues de son parti généralement, approuve le maintien du Conseil Législatif comme une partie nécessaire et utile du rouage législatif de la province. Cela a paru si extraordinaire que, dans une occasion favorable s'en est présentée aujourd'hui, à la première apparition du Premier Ministre à son bureau, depuis son retour de Montréal, hier soir, il a eu une entrevue de ce sujet et voici l'entretien qu'il a eu lieu:

Question.—M. Marchand, je présume que vous avez vu les remarques de différents journaux conservateurs prétendant que le "Canada-Français" exprime vos vues personnelles et vous attribue plus particulièrement la paternité des récents articles publiés dans ce journal, qui approuvent le maintien du Conseil Législatif?

Réponse.—Oui, je les ai vus; mais vous pouvez leur donner à tous le démenti. Mes vues au sujet du Conseil Législatif n'ont jamais varié et sont parfaitement connues de tous. Il y a vingt ans, même, en 1878, j'ai proposé à l'Assemblée Législative et fait adopter un projet de loi pour l'abolition du conseil. J'étais alors et je suis encore d'opinion que le Conseil Législatif, tel qu'actuellement constitué, ne représente aucun élément dans cette province, et par conséquent n'a pas de raison d'être. C'est aussi mon

des mesquines considérations de parti."

—Le trésorier de la cité vient d'apprendre la pénible nouvelle de la mort de son frère, le Rév. Narcisse Lévesque dit Lafrance, curé de Matane depuis plus de 17 ans. Le Rév. M. Lafrance a succombé à un dévèpèlle dont il souffrait depuis longtemps, mais il n'en exerçait pas moins le sacerdoce. La maladie ne le retenait au lit que depuis quelques jours. Il était âgé de 68 ans et 6 mois.

SEPT ANS

Le bilan d'un gibier de prison

Louis Lemieux trouvé coupable mardi dernier par le juge Desnoyers de s'être introduit avec effraction, la nuit du 11 janvier, dans le magasin de M. Samuel Seigler, 3486 Notre-Dame, St-Henri et d'avoir volé trois paires de pantalons, a comparu ce matin en Cour de Sessions Spéciales, pour recevoir sa sentence. Avant de prononcer la condamnation, le juge Desnoyers fit remarquer au prévenu qu'il avait un dossier qui était loin de parler en sa faveur. En effet, Lemieux, quoiqu'il pèse âgé de 26 ans, a déjà connu la prison et le bagne.

En 1889, il était pris en flagrant délit de vol et condamné à 6 mois. En 1892, le juge des Sessions l'envoyait au pénitencier de St-Vincent de Paul pour cinq ans et au mois de septembre dernier il purgeait une nouvelle sentence de 3 mois.

Le juge Desnoyers n'a pas été tendre pour ce gibier de prison. Après lui avoir fait une verte semonce il l'a condamné à 7 ans de pénitencier.

A L'ILE BIZARRE

Les fiançailles de M. Gatien Pilon, cultivateur de l'île Bizarre ont eu lieu hier en cette paroisse au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le défunt laisse une nombreuse famille pour déplorer sa perte. Il était un des citoyens les plus estimés de la localité.

REVOLTE OUVERTE

Entre Sir Charles Tupper et l'hon. M. Foster

Le vieux chef conservateur se laissera-t-il décapiter?

(Dépêche spéciale.)

Ottawa, 1er.—Il y a révolte ouverte de la part de M. Foster et de ses partisans contre sir Charles Tupper. La rumeur circule ici que sir Charles sera prié, à l'ouverture de la session, de démissionner comme chef du parti. M. Foster a résolu de se servir de la majorité tory au sénat, s'il le peut, pour rendre le gouvernement du pays impossible par le parti libéral. Sir Charles combat ce moyen extrême, dont il redoute les conséquences au point de vue de l'avenir de son parti et aussi de l'avenir du sénat.

Vous pouvez vous attendre à des développements intéressants. —La compagnie de Téléphone Bell fait application pour faire amender la loi passée en 1891, et qui lui interdit toute augmentation dans ses taux. La requête de la compagnie est en ce moment devant le cabinet.

—Je crois que des mesures seront prises durant la session prochaine pour donner aux mesures pénales à la représentation du Canada à l'exposition de Paris.

IL A DU MALHEUR

De bonne heure, ce matin, le docteur S. Tait Mackenzie venait chez lui, à l'angle des rues Ste-Catherine et de la Montagne, lorsqu'il a glissé sur le trottoir, et, en tombant, s'est fracturé la jambe droite un pou au dessous du genou. Il est resté sous les soins du Dr Armstrong.

Le docteur Tait a vraiment du malheur. Il n'y a pas trois mois qu'il s'était fracturé l'os de la jambe droite exactement au même endroit.

L'EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE

On parle de la reconstruire au coin des rues Rachel et Saint-Denis

LES RAISONS DE CE CHANGEMENT

Un parc public ferait place aux décombres

UN DEMEMBREMENT EN PERSPECTIVE

L'on n'est pas encore entièrement revenu à St-Jean-Baptiste, notamment à la cure de cette paroisse, des violences émotives causées par la catastrophe de samedi dernier. Les sauveteurs, en rendant d'excellents services pour arracher à la proie des flammes tout ce que le hasard offrait à leur regard, ont fait à l'hopital, chez les religieuses et autres résidences avoisinantes, des amoncellements d'objets divers qu'on ne peut classer aujourd'hui qu'au prix de mille difficultés.

L'hopital est en outre rempli de pensionnaires et de malades, ce qui fait que M. le curé Anclair n'y peut trouver un lit pour tous ses vicaires; il a amené avec lui son neveu, M. l'abbé Elie Anclair et M. l'abbé Cassey. Le plus à plaindre est ce bon M. J. Bte Morin, missionnaire colonisateur, qui tant Montréal connaît, est mé et aime, tant il a toujours su mettre de générosité et de dévouement dans l'accomplissement de son œuvre patriotique. Durant ses séjours à Montréal, il habitait chez le curé Anclair, qu'il ap-

Denis. Pour cela le coût de l'expropriation ne serait pas considérable, vu le peu d'importance des édifices situés à l'angle de ces rues actuellement.

La paroisse St-Jean-Baptiste est limitée au nord par la rue Mont-Royal; à l'ouest par l'avenue du Parc; à l'est par la rue Ancherst, et au sud par les anciennes limites de la ville, près de la rue St-Jean-Baptiste.

L'église, si elle était construite au coin des rues Rachel et St-Denis, se trouverait au cœur de la paroisse.

Toutefois, étant donné l'accroissement rapide de notre population et le développement constant de notre ville, il y a lieu de croire qu'avant longtemps une paroisse nouvelle surgira à l'ouest de St-Jean-Baptiste, nécessitant par là un démembrement des rues ouest du quartier.

Beaucoup de contribuables de St-Jean-Baptiste à qui nous avons fait part du projet semblent le voir d'un bon oeil.

EXPERTS CHOISIS

M. Jos. Vanne, architecte, a été choisi par la fabrique de la paroisse de St-Jean-Baptiste pour estimer les dommages causés par l'incendie de l'église. M. Lapierre, du bureau de M. Raza, a été choisi par la compagnie d'assurance pour agir conjointement avec M. Vanne.

L'enquête des commissaires des incendies a été remise à demain matin.

MORT SUBITE

Un homme expire à la porte d'une église

(Dépêche spéciale.)

St-François de Salles, 1. — M. Pierre Gravel, un respectable citoyen de la paroisse, s'était rendu à l'église, comme à l'ordinaire dimanche, et était à l'attacher son cheval en face de l'église, lorsqu'il est tombé subitement à la renverse, et a expiré au bout de quelques instants. Il a en cependant le temps d'être administré. Il était âgé d'à peu près 78 ans.

A TROIS-RIVIERES

Le pont de glace est formé

L'élection de M. Hector Leduc est contestée

(De notre correspondant régulier)

Trois-Rivières, 1er.—La glace après avoir lézité toute la journée de dimanche s'est enfin arrêtée hier matin vers 8 heures et a formé un pont qui semble assez solide, malgré quelques espaces libres à différents endroits. On doit travailler aujourd'hui à baliser un chemin vicinal qui s'étend à environ un mille de la ville. C'est une aubaine pour le commerce trifluvial quoique la formation de ce pont de glace soit assez en retard. L'enquête du coroner au monastère des Ursulines des Trois-Rivières doit avoir lieu aujourd'hui.

—Il est maintenant décidé que nous aurons un terme de la cour criminelle dans notre district vers le fin du mois de février. Un compte une quinzaine de crimes sur lesquelles les grands jurés seront appelés à se prononcer; vol, homicide, faux, viol, assaut, etc., etc.

—Nos hommes de la brigade du feu ont été appelés samedi soir sur la rue Plaisance pour un commencement d'incendie chez M. William Charrelier, Peu de dommages.

—La partie de hockey jouée samedi entre le Crystal de Montréal et notre club de la T. R. A. A. a été gagnée par nos joueurs par un score de 12 à 1.

—L'élection de M. Hector Leduc dans Nicolet est contestée. Le pétitionnaire M. Napoléon Hamel de Nicolet a produit au greffe les papiers requis et a fait le dépôt de \$1000.00. M. P. N. Martel, avocat des Trois-Rivières, est l'avocat du pétitionnaire.

—Notre corporation est à s'enquérir du coût probable de certains travaux de la ville faits pour le portier la ville pour favoriser la sortie de la foule de notre salle publique de l'hôtel de ville. Trois projets sont à l'étude. Bâtir une tour avec paliers à l'extrémité ouest de la bâtisse, ce qui coûterait environ \$3,800.00; ou bien, deux portes de sortie en arrière de la bâtisse avec escaliers et paliers, ce qui coûterait environ \$700.00; les trois projets seraient de ménager des sorties au moyen de vitraux qui déboucherait dans la bâtisse de la station de police, qui serait pourvu d'escaliers qui favoriseraient une issue dans la rue entre l'hôtel de ville et la station de police. Notre conseil de ville prendra une décision aussitôt que l'estimation du coût probable de ces travaux aura été soumise aux échevins.

PAS DE SUICIDE

L'enquête sur la mort de Cote

Ottawa, 1er.—L'enquête sur la mort de Côté a été jugée par le juge qui a déclaré que Côté avait mené sa vie de manière irréprochable.

—L'inspecteur de police, M. Smeeth, dit que Côté avait mené sa vie de manière irréprochable. Il a toujours été sobre et honnête. Côté était marié et avait une famille. Il était un homme de bien et un bon citoyen.

—L'inspecteur de police, M. Smeeth, dit que Côté avait mené sa vie de manière irréprochable. Il a toujours été sobre et honnête. Côté était marié et avait une famille. Il était un homme de bien et un bon citoyen.

—L'inspecteur de police, M. Smeeth, dit que Côté avait mené sa vie de manière irréprochable. Il a toujours été sobre et honnête. Côté était marié et avait une famille. Il était un homme de bien et un bon citoyen.

—L'inspecteur de police, M. Smeeth, dit que Côté avait mené sa vie de manière irréprochable. Il a toujours été sobre et honnête. Côté était marié et avait une famille. Il était un homme de bien et un bon citoyen.

—L'inspecteur de police, M. Smeeth, dit que Côté avait mené sa vie de manière irréprochable. Il a toujours été sobre et honnête. Côté était marié et avait une famille. Il était un homme de bien et un bon citoyen.

—L'inspecteur de police, M. Smeeth, dit que Côté avait mené sa vie de manière irréprochable. Il a toujours été sobre et honnête. Côté était marié et avait une famille. Il était un homme de bien et un bon citoyen.

—L'inspecteur de police, M. Smeeth, dit que Côté avait mené sa vie de manière irréprochable. Il a toujours été sobre et honnête. Côté était marié et avait une famille. Il était un homme de bien et un bon citoyen.

—L'inspecteur de police, M. Smeeth, dit que Côté avait mené sa vie de manière irréprochable. Il a toujours été sobre et honnête. Côté était marié et avait une famille. Il était un homme de bien et un bon citoyen.

—L'inspecteur de police, M. Smeeth, dit que Côté avait mené sa vie de manière irréprochable. Il a toujours été sobre et honnête. Côté était marié et avait une famille. Il était un homme de bien et un bon citoyen.

—L'inspecteur de police, M. Smeeth, dit que Côté avait mené sa vie de manière irréprochable. Il a toujours été sobre et honnête. Côté était marié et avait une famille. Il était un homme de bien et un bon citoyen.

—L'inspecteur de police, M. Smeeth, dit que Côté avait mené sa vie de manière irréprochable. Il a toujours été sobre et honnête. Côté était marié et avait une famille. Il était un homme de bien et un bon citoyen.

—L'inspecteur de police, M. Smeeth, dit que Côté avait mené sa vie de manière irréprochable. Il a toujours été sobre et honnête. Côté était marié et avait une famille. Il était un homme de bien et un bon citoyen.

—L'inspecteur de police, M. Smeeth, dit que Côté avait mené sa vie de manière irréprochable. Il a toujours été sobre et honnête. Côté était marié et avait une famille. Il était un homme de bien et un bon citoyen.



Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec et son Epouse

(Photographies d'après Laprés & Lavergne, photographes rue St-Denis, coin de la rue Ontario.)

opinion que l'idée qu'à l'occasion, il fait échec d'une manière salutaire à une législation grossière, hâtive, et qui n'est pas désirable, est une illusion. Je crois fermement que la législation pourrait être tout aussi bien faite, tout aussi sûrement dirigée en ceux d'une chambre haute irresponsable, cette province sans les embarras que nous avons connus, et que nous aurons encore à souffrir, si elle n'est jamais arrivée à sa maturité, quant à son organisation, et à sa plénitude. Il y a quelques années par moi et quelques amis libéraux pour succéder au "Franco-Canadien," que nous avons publié pendant près de trente ans au prix de grandes sacrifices, non pas comme notre organe personnel, mais comme celui de nos concitoyens, dans le but de donner à la province un journal qui exprime les opinions personnelles de son éditeur, qui s'est toujours montré un franc libéral, et qui, dans le cas particulier que nous occupons, s'exprime par mes vues. Je désire qu'il soit bien et distinctement compris, une fois pour toutes, que je n'aspire, ni n'inspire, les articles du "Canada-Français." Vous pouvez ajouter comme conclusion que, loin d'être disposé aujourd'hui à approuver le maintien du Conseil Législatif, je suis moins que jamais porté à le faire après l'exhibition de partiennerie que s'est permise la majorité conservatrice de cette chambre à la dernière session, au détriment de l'éducation populaire. L'une des questions les plus vitales pour les masses en cette province. Sur une semblable question, une chambre haute, proprement constituée — patriotique, aurait eu s'élever au-dessus



SIR J. A. CHAPLEAU, (Photographie Laprés & Lavergne, rue St-Denis, coin de la rue Ontario.)

CHRONIQUE DE LA BANLIEUE

La question des tramways à St-Louis du Mile End

ST-LOUIS.—L'Assemblée du conseil municipal de St-Louis, hier, en vue de statuer l'offre de la "Montreal Street Railway" demandant de faire circuler ses chars dans la municipalité, a tenu une séance à laquelle ont assisté les membres du conseil de la municipalité, et qui a été présidée par M. L. A. Jette.

Les offres de la Compagnie de Tramways sont entre les mains de l'avocat de la ville de St-Louis et son avis n'étant pas encore prêt, le conseil n'a pu rien discuter à ce sujet.

Suivant l'avis d'un conseiller influent les offres seront acceptées avec quelques changements de peu d'importance.

MATSONVILLE.—Demain, il y aura assemblée du conseil de la municipalité de Matsonville. On s'occupera des finances et d'autres affaires de moindre importance.

ST-HENRI.—Il y aura assemblée du conseil de la municipalité le St-Henri demain soir. On procédera à la formation des différents comités.

ST-ROCH.—Assemblée du conseil de cette ville demain soir. On élira le nouveau maire, M. Lattrel, le maire actuel, est seul sur les rangs.

A cette même assemblée on procédera à la formation des différents comités.

CORDONNIERS MORTEURS

Ce soir aura lieu l'assemblée annuelle de l'Union des Cordonniers Morteurs, à la salle de l'Union St-Joseph. Tous les membres de l'Union sont priés d'être présents pour les élections.

LE SUCCES COURONNE SES ŒUVRES

Le cabinet Laurier a été en vérité très heureux dans sa politique. La révision qu'il a faite du tarif a rencontré l'approbation générale...

L'AFFAIRE DREYFUS

Lors de sa dégradation, Dreyfus avait fait des aveux en présence du capitaine Lebrun-Renaud et le gouvernement français en avait la preuve écrite.

OPINIONS

M. John McKeagow, ancien président du Board of Trade, interrogé au sujet du chemin de fer du Klondyke, a exprimé son entière approbation de la politique du gouvernement Laurier dans cette affaire.

LA GRANDE GREVE

Boston, 1. — Selon des dépêches de New Bedford, de Lewiston, de Hildeford et de Saco, où il y a environ 13,000 tisseurs en grève depuis deux semaines, la situation n'a changé dans aucune de ces villes.

CHEZ LES ACADIENS

Il se fait un mouvement solide chez les Acadiens de la Nouvelle-Écosse pour faire assigner à la langue française dans les écoles acadiennes la place d'honneur à laquelle elle a droit.

BULLETIN

La réélection de l'hon. M. Ross, ministre de l'Instruction Publique dans le cabinet d'Anastasio, est assurée par une énorme majorité.

LE DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Et le sinistre de Ste-Anne de la Pêrade Une expédition au Klondyke (Dépêche spéciale.) Ottawa, 31 janvier. La "Press" s'occupe des affaires de Ste-Anne de la Pêrade. A-t-elle jamais fait grand-chose, la "Press"?

LES BANQUIERS

Ils entendent conserver tous leurs privilèges Ottawa, 1. — Quand, il y a peu de temps, les chambres de commerce de Montréal et d'Ottawa soulevèrent au profit du gouvernement des députés pour lui demander un acte des privilèges, l'un de ces députés déclara que les banquiers étaient prêts à accepter la modification de l'acte des banquiers en ce qui concerne l'un de leurs privilèges.

L'HON. M. JETTE

Son départ pour Québec ce matin L'hon. M. Jetté est parti ce matin de Montréal, pour Québec, par le convoi de 9 heures, sans ballast.

NOS THEATRES

QUEEN'S THEATRE Tous ceux qui ont assisté hier à la représentation de "Queen's Theatre" ont été très satisfaits.

THEATRE FRANÇAIS

C'est tout un événement au théâtre français cette semaine que la représentation de "Le Capitaine Corcoran" de M. W. A. Tremayne.

LE DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Et le sinistre de Ste-Anne de la Pêrade Une expédition au Klondyke (Dépêche spéciale.) Ottawa, 31 janvier. La "Press" s'occupe des affaires de Ste-Anne de la Pêrade.

LES BANQUIERS

Ils entendent conserver tous leurs privilèges Ottawa, 1. — Quand, il y a peu de temps, les chambres de commerce de Montréal et d'Ottawa soulevèrent au profit du gouvernement des députés pour lui demander un acte des privilèges, l'un de ces députés déclara que les banquiers étaient prêts à accepter la modification de l'acte des banquiers en ce qui concerne l'un de leurs privilèges.

L'HON. M. JETTE

Son départ pour Québec ce matin L'hon. M. Jetté est parti ce matin de Montréal, pour Québec, par le convoi de 9 heures, sans ballast.

NOS THEATRES

QUEEN'S THEATRE Tous ceux qui ont assisté hier à la représentation de "Queen's Theatre" ont été très satisfaits.

THEATRE FRANÇAIS

C'est tout un événement au théâtre français cette semaine que la représentation de "Le Capitaine Corcoran" de M. W. A. Tremayne.

LE DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Et le sinistre de Ste-Anne de la Pêrade Une expédition au Klondyke (Dépêche spéciale.) Ottawa, 31 janvier. La "Press" s'occupe des affaires de Ste-Anne de la Pêrade.

LES BANQUIERS

Ils entendent conserver tous leurs privilèges Ottawa, 1. — Quand, il y a peu de temps, les chambres de commerce de Montréal et d'Ottawa soulevèrent au profit du gouvernement des députés pour lui demander un acte des privilèges, l'un de ces députés déclara que les banquiers étaient prêts à accepter la modification de l'acte des banquiers en ce qui concerne l'un de leurs privilèges.

L'HON. M. JETTE

Son départ pour Québec ce matin L'hon. M. Jetté est parti ce matin de Montréal, pour Québec, par le convoi de 9 heures, sans ballast.

NOS THEATRES

QUEEN'S THEATRE Tous ceux qui ont assisté hier à la représentation de "Queen's Theatre" ont été très satisfaits.

THEATRE FRANÇAIS

C'est tout un événement au théâtre français cette semaine que la représentation de "Le Capitaine Corcoran" de M. W. A. Tremayne.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur de "La Patrie" Monsieur, Lisant votre intéressant journal, samedi soir, j'ai été (et avec moi, bien d'autres) de nouveau fort désagréablement surpris de voir deux articles...

Bureaux à Louer

Bâtisse de "LA PATRIE" 77, 79 et 81, rue St-Jacques Réparations faites pour convenir aux locataires. S'adresser à nos bureaux.

Colonial - House

PLACE PHILIPPE GRANDE VENTE BON MARCHÉ Tous les Coupons de Soie à 50 o/o d'escompte. Tous les Coupons de Velours à 50 o/o d'escompte.

Henry Morgan

MONTREAL 1er FEVRIER 1898 Arrivee de Nouveaux Tapis Notre assortiment de la saison éclipsera tout ce que nous avons eu jusqu'à présent.

Un Joli Pied

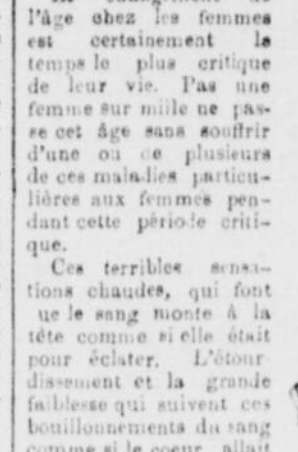
Fait beaucoup de Chemin Mais quelle est l'utilité d'un joli pied en ce pays pendant l'hiver, si vous n'avez pas des claques ou des pardessus qui vous fassent parfaitement.

Clagues et les Pardessus Granby

minces, légers, confortables, bouts et talons extra épais. Les Clagues Granby durent aussi longtemps que le fer.

L'Age Critique et les Pilules Rouges du Dr Coderre

Mme Veuve Louis Millette de Montréal, guérie de souffrances terribles, suites de maladies de l'âge critique Les Pilules Rouges du Dr Coderre continuent à guérir les femmes. Jamais dans l'histoire de la médecine un remède n'a donné autant de satisfaction.



Mme Veuve Louis Millette

"Je suis âgée de 55 ans. Je suis née à St-Florent, Haut-Canada. Je demeure actuellement au No 1010 rue St-André. Depuis 10 ans, je souffrais des suites du changement d'âge, j'avais de fréquents étourdissements, mon cœur cessait de battre comme si j'allais mourir, je devenais d'une faiblesse extrême, j'avais les jambes enflées et elles me faisaient souffrir, j'avais continuellement mal à la tête, tellement mal aux reins que j'avais toutes les misères à marcher, mes vives ne dépassaient pas, je ne pourrais presque plus rien manger. J'ai essayé presque tous les remèdes sans effet. Les Pilules Rouges du Dr Coderre m'ont été fortement recommandées par un ami qui les connaissait. Si je suis aujourd'hui parfaitement bien, grâce aux Pilules Rouges du Dr Coderre, elles m'ont guérie. Je les ai recommandées à plusieurs de mes amis et je les recommande encore. Les Pilules Rouges du Dr Coderre sont certainement le meilleur remède qu'une femme puisse prendre."

Mme LOUIS MILLETTE, 1010 rue St-André, Montréal, Canada.

Colonial - House PLACE PHILIPPE GRANDE VENTE BON MARCHÉ Tous les Coupons de Soie à 50 o/o d'escompte. Tous les Coupons de Velours à 50 o/o d'escompte.

Henry Morgan

MONTREAL 1er FEVRIER 1898 Arrivee de Nouveaux Tapis Notre assortiment de la saison éclipsera tout ce que nous avons eu jusqu'à présent.

Un Joli Pied

Fait beaucoup de Chemin Mais quelle est l'utilité d'un joli pied en ce pays pendant l'hiver, si vous n'avez pas des claques ou des pardessus qui vous fassent parfaitement.

Clagues et les Pardessus Granby

minces, légers, confortables, bouts et talons extra épais. Les Clagues Granby durent aussi longtemps que le fer.

Thomas Ligget

1894 RUE NOTRE-DAME 2146 RUE STE-CATHERINE MONTREAL 175 à 179 RUE SPARK, OTTAWA

Amour et Sacrifice

PREMIERE PARTIE UN DRAME DE FAMILLE

Mais bientôt il repêta cette pensée... Amour et sacrifice... Marguerite souriait... Et il ne voulait point que Marguerite...

Et, les yeux vagues, perdus, il contemplait l'immense ville écarlée par les lueurs fatigues du jour... Mais le tintement de la sonnette...

—Puis enfin tu m'as tout dit et tu as été soulagé... Mais le tintement de la sonnette... Et la porte se ferma...

—Ma tête est en feu... mon cœur échauffé... Mais le tintement de la sonnette... Et la porte se ferma...

—Puis enfin tu m'as tout dit et tu as été soulagé... Mais le tintement de la sonnette... Et la porte se ferma...

—Ma tête est en feu... mon cœur échauffé... Mais le tintement de la sonnette... Et la porte se ferma...

—Puis enfin tu m'as tout dit et tu as été soulagé... Mais le tintement de la sonnette... Et la porte se ferma...

—Ma tête est en feu... mon cœur échauffé... Mais le tintement de la sonnette... Et la porte se ferma...

—Puis enfin tu m'as tout dit et tu as été soulagé... Mais le tintement de la sonnette... Et la porte se ferma...

pendant. Je vis et vivrai pour te défendre... Mais le tintement de la sonnette... Et la porte se ferma...

—Puis enfin tu m'as tout dit et tu as été soulagé... Mais le tintement de la sonnette... Et la porte se ferma...

—Ma tête est en feu... mon cœur échauffé... Mais le tintement de la sonnette... Et la porte se ferma...

—Puis enfin tu m'as tout dit et tu as été soulagé... Mais le tintement de la sonnette... Et la porte se ferma...

—Ma tête est en feu... mon cœur échauffé... Mais le tintement de la sonnette... Et la porte se ferma...

—Puis enfin tu m'as tout dit et tu as été soulagé... Mais le tintement de la sonnette... Et la porte se ferma...

—Ma tête est en feu... mon cœur échauffé... Mais le tintement de la sonnette... Et la porte se ferma...

—Puis enfin tu m'as tout dit et tu as été soulagé... Mais le tintement de la sonnette... Et la porte se ferma...

—Ma tête est en feu... mon cœur échauffé... Mais le tintement de la sonnette... Et la porte se ferma...

—Puis enfin tu m'as tout dit et tu as été soulagé... Mais le tintement de la sonnette... Et la porte se ferma...

CONTENTS DE LEUR SORT

Les colons de Peribonka protestent

Encore une invention de la "Presse"

(Spéciale à la Patrie.)

Roberval, Lac St-Jean, P.Q. L'article intitulé "Le Raptissement" paru dans la "Presse" de St-Jean a provoqué une profonde émotion...

M. le comte de Lamoignon, notre ancien député, par un télex adressé à M. J. G. Scott et que la "Patrie" a reproduit, établit nettement que le raptissement n'a eu lieu...

Les employés étaient déjà arrivés quand le magistrat se présenta au magnifique hôtel que Perceval habitait au numéro 13 de la rue Lafayette...

Les instituteurs catholiques. Nous recevons la correspondance suivante: Montréal, le 31 janvier 1908. Monsieur le Rédacteur...

Le testament de M. Withall. Le testament de M. W. J. Withall, le banquier et le philanthrope bien connu, a été lu en présence de ses héritiers...

BAL MILITAIRE. Il est fixé au 1er avril. Les officiers de la milice de Montréal ont décidé de donner un bal militaire...

JUIF CONCUSSIONNAIRE. Le 28 janvier dernier on recevait au bureau des Postes un télégramme du 14 de Jérusalem...

LE FEU CHEZ MCCREADY. Le feu à la manufacture de chaussures McCready, que nous avons mentionné dans une autre colonne, a été plus sévère que nous le craignons...

LES ELECTIONS DE VERDUN. M. R. C. Smith, représentant M. S. A. Bain, a présenté son nom pour faire membre d'élection de la municipalité...

LA CHAMBRE DE COMMERCE. Les scrutateurs choisis pour dépouiller le scrutin, aux élections de cette institution, ont été MM. J. G. Scott, M. S. A. Bain, M. J. G. Scott, M. S. A. Bain, M. J. G. Scott...

CONDOLEANCES. Des résolutions de condoléances ont été votées par les membres du chœur de chant de la Congrégation des Hommes de St-Brigitte...

PILULES ROUGES. DU D. CODERRE. Pour les Femmes Faibles. Les pilules rouges...

TOUJOURS LE CAPITAL

Le Klondyke est un désert pour ceux qui n'ont pas d'argent

Plusieurs chercheurs d'or sont désappointés

Les "claims" un peu importants sont tous lotés

Dawson City, 1 fév. 97. — Ceux qui aspirent à se rendre au Klondyke et qui n'ont pas à leur disposition un petit capital doivent être sur leurs gardes...

Une centaine de mineurs se sont dirigés sur le Stewart River parce que les journaux avaient beaucoup parlé de la richesse de cette partie du Yukon...

LA GREVE A BIDEFORD. Toute la population de la ville sont les grevistes. Bideford, N.S. Les frères catholiques ont donné de chaque famille un greviste...

RENVERSE PAR UN TRAMWAY. Un petit garçon nommé Boudreau, âgé de quatre ans, a été renversé par un tramway...

FAIBLESSE CHEZ LA FEMME. Guérie par le Celeri Composé de Paine. Le Celeri Composé de Paine...

LE SEUL REMEDE QUI REDONNE DE LA VIE AUX FEMMES MALADES ET AFFLIGES. Jessie M. Ross dit: "J'ai été tout à fait guérie par votre remède merveilleux..."

LE FEU CHEZ MCCREADY. Le feu à la manufacture de chaussures McCready, que nous avons mentionné dans une autre colonne, a été plus sévère que nous le craignons...

LES ELECTIONS DE VERDUN. M. R. C. Smith, représentant M. S. A. Bain, a présenté son nom pour faire membre d'élection de la municipalité...

LA CHAMBRE DE COMMERCE. Les scrutateurs choisis pour dépouiller le scrutin, aux élections de cette institution, ont été MM. J. G. Scott, M. S. A. Bain, M. J. G. Scott...

CONDOLEANCES. Des résolutions de condoléances ont été votées par les membres du chœur de chant de la Congrégation des Hommes de St-Brigitte...

PILULES ROUGES. DU D. CODERRE. Pour les Femmes Faibles. Les pilules rouges...

UN PLANCHER BIEN PEINTURE. Fait épargner du temps et du travail, et donne une plus belle apparence et plus de respectabilité à la maison...

LE CALENDRIER DE LA CIE E. B. EDDY pour 1898. Ne sera pas prêt avant le mois de Mars prochain...

LA "E. B. EDDY CO." Limitée. HULL, CANADA. Possesseurs du Brevet et Manufacturiers, Montréal, Qué.

Modes... Articles de fantaisie, toques garnies de fourrure et grands chapeaux garnis de plumes...

MADAME H. POITRAS. 1087 Notre-Dame. Articles de fantaisie, toques garnies de fourrure...

CHARMANTE MUSIQUE CHEZ CARSLY

Vous pouvez passer une heure agréable dans la section orientale du magasin chez Carsley à l'aide des morceaux de musique les plus choisis que l'on y joue...

La Cie S. Carsley, Limitée. Rue Notre Dame. Le plus grand magasin de Montréal. 1 Fév. 1908.

Les offres Spéciales d'Aujourd'hui. ENCORE DEUX JOURS SEULEMENT

Reductions Extraordinaires dans les prix de chaque département

Gants de Kid pour Dames. Articles pour le cou pour Hommes

21 douzaines de gants de Kid de Paris 4 boutons pour dames...

15 douzaines de gants en peau de daim anglais, monts, chaus et pastiques...

8 douzaines de gants de kid doublés de laine, qualité de choix, pour dames...

25 paires de gants de kid, avec belles manchettes en fourrure et doubles de laine...

Collets à 4 Pils pour Hommes. Collets qui ne fendent pas et qui sont faits dans les formes les plus nouvelles...

Habillements d'Hiver pour Petits Garçons. Tous les meilleurs habillements de petits garçons se trouvent facilement au gros magasin...

Recfers de Petits Garçons. Voici deux lots de recfers de petits garçons qui devraient attirer votre attention...

La Cie S. Carsley, Limitée. Nos 1765 à 1783 rue Notre-Dame - MONTRÉAL - 181 à 191 rue St-Jacques

La Fournaise à Eau Chaud "The Improved Buffalo" Brevetée et Manufacturée au Canada

Est le seul système au monde qui ait obtenu une médaille et un diplôme de plus grand mérite à l'Exposition Universelle de Chicago...

RENVERSE PAR UN TRAMWAY. Un petit garçon nommé Boudreau, âgé de quatre ans, a été renversé par un tramway...

FAIBLESSE CHEZ LA FEMME. Guérie par le Celeri Composé de Paine. Le Celeri Composé de Paine...

LE SEUL REMEDE QUI REDONNE DE LA VIE AUX FEMMES MALADES ET AFFLIGES. Jessie M. Ross dit: "J'ai été tout à fait guérie par votre remède merveilleux..."

LE FEU CHEZ MCCREADY. Le feu à la manufacture de chaussures McCready, que nous avons mentionné dans une autre colonne, a été plus sévère que nous le craignons...

LES ELECTIONS DE VERDUN. M. R. C. Smith, représentant M. S. A. Bain, a présenté son nom pour faire membre d'élection de la municipalité...

LA CHAMBRE DE COMMERCE. Les scrutateurs choisis pour dépouiller le scrutin, aux élections de cette institution, ont été MM. J. G. Scott, M. S. A. Bain, M. J. G. Scott...

CONDOLEANCES. Des résolutions de condoléances ont été votées par les membres du chœur de chant de la Congrégation des Hommes de St-Brigitte...

PILULES ROUGES. DU D. CODERRE. Pour les Femmes Faibles. Les pilules rouges...

UN PLANCHER BIEN PEINTURE. Fait épargner du temps et du travail, et donne une plus belle apparence et plus de respectabilité à la maison...

LE CALENDRIER DE LA CIE E. B. EDDY pour 1898. Ne sera pas prêt avant le mois de Mars prochain...

LA "E. B. EDDY CO." Limitée. HULL, CANADA. Possesseurs du Brevet et Manufacturiers, Montréal, Qué.

Modes... Articles de fantaisie, toques garnies de fourrure et grands chapeaux garnis de plumes...

MADAME H. POITRAS. 1087 Notre-Dame. Articles de fantaisie, toques garnies de fourrure...

LE DENTISTE BERNIER

Infirmité rapidement soignée, 2711 à 2713, près des salons dentaires, au 1111, RUE ST-JACQUES...

Gustave Lemieux... Es. Chirurgien Dentiste, Qui opère au Palais de Justice, à travers les barreaux au No 1111, RUE ST-JACQUES...

Dr. A. Brosseau, Dentiste. 7 RUE ST LAURENT. Extraction des dents d'après les méthodes les plus perfectionnées...

Dr. Franchère, Dentiste. Grand des Dentistes et de Chirurgien Dentaire au Collège Dentaire...

DAVID OGILVY ARCHITECTE. MONT ST R BLDG. TEL. 2478.

SIMON LESAGE Architecte, Ingénieur Civil et Évaluateur. No 17 Cote de la Place d'Armes - MONTREAL.

L. R. MONTBRIANT, Architecte et Mesurateur. Bureau: 108-ANDRÉ - MONTREAL.

MESSARD et DAoust ARCHITECTES 115 RUE ST-JACQUES - MONTREAL.

BATISSE DU SEMINAIRE, MONTREAL. F. CHARLES LABERGE, I. C.

PAQUETTE & GOBBOU, Portes, Châssis, Jalousies, Moulures de toutes sortes, Découpages, Tournages, etc.

P. LECLERC & FILS, Fabricateurs de Corniches, Moulures, etc.

CAMPBELL & GILDAY COUVEURETS ET POSEURS D'ASPHALTE. Ciment Sparham à l'épreuve du Feu.

M. J. R. LESAGE Marchand-Tailleur. 219 Rue St Laurent.

CHARBON... Pour toutes sortes de charbon et de bois aux plus bas prix.

L. Cohen & Son 30 Rue Prince TELEPHONE 814.

Canadian Royal Art Union. 238 & 240 RUE ST-JACQUES.

Hotel Riendeau. En face de l'Hôtel de Ville, au Palais de Justice, quelques pas au-dessus et des gares de chemin de fer.

TEMPERATURE:
 Bulletin d'après le thermomètre de Héroux à Montréal, au 31 Janvier, 1907.
 Maximum..... 14
 Minimum..... 10
 Moyenne..... 12
 Direction du vent..... N. N. E.
 Hauteur barométrique..... 760

PROBABILITES
 Toronto, 1er. — Fort vent du nord et du nord-ouest, diminuant de vitesse et pendant la nuit; temps plus clair et très froid aujourd'hui et demain. Le mercure restera beaucoup au-dessous de zéro.

ST-VINCENT DE PAUL

Le document inédit et si plaignant que nous avons publié hier sur l'ancienne administration de St-Vincent de Paul et tout particulièrement sur la révocation de 1886 a créé une véritable sensation.

Ce rapport de M. Laviolette qui aurait été trouvé dans les archives du ministère de la Justice avait été alors et depuis écarté par l'ancien gouvernement pour protéger et sauver quelque sans doute.

Qui voulait donc protéger M. Burbridge quand il alla à St-Vincent de Paul demander à M. Laviolette de modifier son rapport ?

Quelles têtes voulait donc sauver le gouvernement Tory ?

Pourquoi a-t-il refusé l'enquête demandée par le sénateur Belrose.

On n'a qu'à lire entre les lignes et on découvre tout.

DU CLASSIQUE

Les anciens élèves du collège Ste-Marie doivent donner le 3 février prochain dans la salle académique du Gesù une soirée dramatique qui réjouira tous les dilettanti de la littérature.

On donnera au public le 1er acte du Misanthrope de Molière et "Les plaideurs" de Racine. Les amateurs de classique ne perdront certainement pas cette occasion d'aller applaudir la grande littérature du XVIIe siècle.

MGR LANGEVIN

Mgr Langevin est parti pour Ottawa ce matin. Il sera de retour à Montréal demain soir.

DECES D'UN PRETRE

(Dépêche spéciale.)
 Matane, Q., 1. — Le R. P. Norbert Lévesque, curé de Matane depuis une quinzaine d'années, est décédé ce matin.

LES RECOLTES AUX ETATS-UNIS

Washington, 1er. — Le dernier estimé des récoltes des Etats-Unis et leur valeur pour l'année 1897, d'après le rapport du statisticien du département de l'Agriculture, est comme suit: Blé d'Inde, 80,005,101 ares, 902,967,923 boisseaux, valeur \$501,072,952; blé, 59,107,095 ares, 530,149,168 boisseaux, valeur \$428,547,121; avoine, 25,720,375 ares, 498,787,809 boisseaux, valeur \$147,947,747; seigle, 1,075,711 ares, 27,363,234 boisseaux, valeur \$12,239,647,074; orge, 2,719,116 ares, 66,885,127 boisseaux, valeur \$25,142,129; Sarrasin, 717,816 ares, 11,907,451 boisseaux, valeur \$6,319,188; Pommes de terre, 2,423,577 ares, 124,015,964 boisseaux, valeur \$89,614,959; Foin, 42,426,770 ares, 60,664,876 tonnes, valeur \$401,399,728.

L'INCENDIE A LA CIE RICHELIEU

M. Tempos, dont il était question dans notre chronique d'hier sur l'incendie au bureau de la Cie Richelieu et Ontario, est collecteur et directeur pour la dite compagnie, et non chargé de l'entretien des journaux, comme il a été dit.

A SAINT-FRANCOIS DE SALLES

MM. Eug. Lacroix et Charles Guimond ont été élus conseillers de St-François de Salles. Tous deux ont été l'objet de solides démonstrations de la part de leurs amis.

INSPECTION DES CANAUX

M. Léonard Shannon, chef du département des chemins de fer et canaux, a fini l'inspection annuelle des lacs du canal Laclède.

Le rapport démontre une augmentation considérable du trafic. M. John O'Neil est percepteur au canal Laclède.

A ST LAURENT

Maximilien Goyer, cultivateur, demeurant à St-Laurent, a été frappé d'apoplexie, hier matin, au moment où il allait au puits. Comme le cas paraissait grave, le médecin et le prêtre ont été appelés. Celui-ci est arrivé à temps mais le malade, n'a pu venir que pour constater le décès.

MORT DE BRULURES

Mme McLuskey, qui a été gravement brûlée, avant-hier soir, est morte à l'Hôtel-Dieu, hier soir.

Le coroner a été prévenu, mais il est probable qu'il ne convoquera pas de jury, vu les circonstances purement accidentelles dont Mme McLuskey a été victime.

ACCIDENT DE VOITURE

Un cocher du nom de George Hartley aurait infailliblement été tué par son cheval, hier soir, et un homme de police ne lui avait porté secours.

Il avait transporté un client au pied du chemin de la Cite-des-Nuits, où il se trouvait. Comme il voulait tourner son attelage pour revenir, le cheval fit un écart et la voiture versa. Le cheval tomba sur la neige durcie et le cheval roula sur lui de toute sa pesanteur.

LE PROCES DE NULTY

La santé et le moral de l'accusé

LES "BOIS-POURRIS"

Tom Nulty connaîtra probablement son sort vendredi

(De notre correspondant spécial.)
 Joliette, 1. — La séance d'hier après-midi a commencé à 11 heures. Le premier témoin est M. James Masson, qui apporte en cour ses ordres du jour constatant les absences des soldats de sa compagnie sur le champ de manœuvre. M. Dugas déclare n'avoir point de question à poser au témoin et, de son côté, M. De Salaberry se retire à la question.

Johnny Trudel, de Chertsey, il connaît le prisonnier depuis 8 ans. Il est allé à la prison le printemps dernier avec Tom, durant 4 semaines. Il reconnaît dans la même tenue que Tom. L'accusé ne mouillait pas son lit, parce que ce fait aurait été généralement connu par les "dirivours". Tom était un bon travailleur comme tous les autres hommes. Il mangait, il dormait bien et le soir, après la journée faite, il dansait au clair de la lune avec les jeunes gens de son âge. Jamais, à une connaissance, Tom ne s'est plaint de maux de tête, de saignements de nez, de douleurs dans les bras et dans les jambes. Tom était un garçon joyeux, un garçon qui répondait bien quand on lui parlait. Souvent ses "dirivours", après la journée faite, venaient chez lui et lui faisaient des blagues. Tom n'était pas un homme qui se vantait de ses talents. Tom jouait du violon. Il n'a jamais rien remarqué d'étrange dans les allures de Tom ou dans sa conversation. Le lendemain du meurtre il a vu Tom qui venait de chez M. Poudrier. Le témoin l'a interrogé. Arrivé Tom, dit-il, est resté un moment à l'entrée de la maison. "Et bien ! dit Tom, nous supposons qu'Elizabeth était poursuivie par un homme et qu'elle s'est sauvée à la grande ; Annie est allée au secours d'Elizabeth avec la hache et l'individue, en se voyant menacé a élevé la hache des mains d'Annie, a frappé Elizabeth et a ensuite tué les autres."

Je lui ai dit : "Vous n'avez pas de bon chien à la maison ?" Et il m'a répondu : "Non, c'est un petit chien, tout petit. L'assassin est connu, il est chez M. Masson, ils sont allés le chercher."

"Je ne lui ai pas dit d'autres questions, parce que l'accusé paraissait souffrir de ne donner les explications que je lui demandais. Il n'est pas rare de rencontrer des ours dans Chertsey. J'en ai tué un il y a quelques années. Ils étaient cuit ensemble dans mon champ d'avoine. J'en ai vu aussi un dans le chemin. Il y a aussi une sorte d'oiseaux dans Chertsey, qu'on nomme

"BOIS-POURRIS"

Ces oiseaux sont noirs et ont le dessous des ailes tacheté de blanc ; ils ne sortent que le soir, on les rencontre généralement dans les bois publics, près des champs ; ils ne volent que très peu, une vingtaine de pieds environ, et à une hauteur de quatre à cinq pieds.

Michael Nulty, on lui demande s'il connaît le témoin Hlopel, Alvide Lamoureux, Alvide Moran, James Moran, Zéphirin Grégoire, Alexandre Poudrier, son grand-père, et M. Spanglard. Le témoin répond oui.

"Navez-vous pas dit à ces gens-là que Tom serait pendu parce qu'il n'était pas fou ?"

Hlopel répond : "J'ai pu dire que si Tom a fait ce crime de sang-froid, délinquant, sachant bien ce qu'il faisait, il méritait d'être pendu. Je n'ai jamais dit à personne que Tom n'était pas fou. Je n'ai jamais mis mon garçon à la porte. Dans la dernière année qui a précédé le crime, je n'ai jamais donné aucun ordre, parce que je suis toujours à sa tête, j'ai décidé de le laisser libre. Je n'ai pas dit à Alvide Moran que Tom serait pendu. J'ai pu dire à des personnes que si Tom avait travaillé comme un bon garçon ce meurtre ne serait pas arrivé."

Transposition—Après le crime j'étais très nerveux, j'avais le cœur brisé et j'ai pu dire des choses dont je ne me rappelle pas.

M. A. E. Poirier continue son argumentation interrompue hier et reprend par une série de preuves présentées par les témoins, les analyses et en fait ressortir la faiblesse ou la force. Il rappelle brièvement la témoignage de Mlle Leclapelle, de St-Léonard, qui a rapporté une conversation au cours de laquelle Mme Poirier aurait dit au témoin : "Si vous vous mariez, mariez-vous avec un homme que vous aimez. On est trop malheureux de vivre avec quelqu'un que l'on n'aime pas." Qu'y a-t-il de si extraordinaire dans ces paroles ?

Il arrive ensuite à la preuve présentée par M. et Mme Bouvette, qui ont vu, le dimanche après-midi, le 21 novembre, Sam Parslow atteler et débiter le cheval de madame Poirier. Le témoin a remarqué que le cheval était malade et qu'il avait de la peine à marcher.

Alvide Lamoureux, de Chertsey, connaît le prisonnier depuis 12 ans. L'accusé a travaillé pour le témoin à plusieurs reprises. Tom était un bon travailleur. L'accusé, quand il travaillait, mangeait et couchait chez le témoin. Il n'a jamais rien remarqué d'étrange.

Quelques temps après le meurtre, le père et la mère Nulty sont entrés chez lui. "Je leur ai dit : "C'est bien de valoir, un erbe pareil ! mais celui qui a fait cela n'est toujours pas un fou."

Et le père et la mère Nulty de s'écrier : "Mon Seigneur, il s'en va comme bien qu'il soit fou !" J'ai ajouté : "Il méritait bien le corde, et tous les deux ont dit : "Oui !"

En transposition. — Le témoin dit que la conversation avec le père et la mère Nulty fut en anglais et en français. Il répète la conversation en anglais.

Alvide Moran, de Chertsey, âgé de 10 ans, connaît l'accusé depuis longtemps. Il l'a rencontré il y a deux ans dans une soirée. Tom jouait du violon pendant un certain temps et ensuite il dansait. C'était lui qui "caillait" les "sets."

Quelques temps après le meurtre, il a vu un magasin de son père où il est allé, le père Nulty. Il a dit au témoin : "Qu'est-ce que tu vas penser de Tom ?" Il a répondu : "Je ne sais rien." "AH ! IL VA ETRE PENDU !"

En transposition. — Le témoin jure que les paroles qu'il a rapportées dans son examen en chef sont telles qu'il les a dites.

Zéphirin Grégoire, témoin déjà entendu, à la part de la défense, connaît le père de l'accusé. Il a connu ainsi le grand-père de l'accusé. Suivant lui

Alexander Nulty n'a jamais bu. "Michael Nulty est arrêté chez nous après le meurtre, dit-il, et je lui ai parlé de Tom. Je lui ai dit : "Qu'est-ce que tu penses de Tom ?" et Michael Nulty a répondu : "Je ne sais rien, il va être pendu." Je lui ai dit : "T'es-tu aperçu qu'il était fou ?" "Non, Je ne me suis aperçu de rien."

Le père Nulty m'a dit en cette même circonstance que son fils ne l'écouterait pas. Je lui ai dit : "Pourquoi ne le jettait-tu pas dehors ?" Il m'a répondu : "Je l'ai jeté dehors bien des fois, mais ça ne servait à rien, il revenait tout de suite et je le repreneis, parce que j'avais peur qu'il ne souffre de la faim."

Peter Spanglard, de Montréal, dit que pendant l'innocence du coroner à Rawdon, il a conversé avec lui, au sujet du meurtre de ses enfants. Le père Nulty a dit : "Si Tom a commis le meurtre, il mérite d'être pendu". Il a demandé au père Nulty s'il ne s'était pas aperçu que Tom était fou, qu'il avait quelque chose de travers dans la tête. Le père lui a dit : "Non, j'ai vu ses dents et ses yeux, et je n'ai rien remarqué d'étrange."

Joliette, Qué., 1. — Les témoins arrivés ce matin, MM. J. Lapierre, marchand ; Jos. Venne, de Chertsey ; Ed. Rowan, de Rawdon, n'ont fait aucune révélation importante.

Le père Nulty m'a dit en cette même circonstance que son fils ne l'écouterait pas. Je lui ai dit : "Pourquoi ne le jettait-tu pas dehors ?" Il m'a répondu : "Je l'ai jeté dehors bien des fois, mais ça ne servait à rien, il revenait tout de suite et je le repreneis, parce que j'avais peur qu'il ne souffre de la faim."

Peter Spanglard, de Montréal, dit que pendant l'innocence du coroner à Rawdon, il a conversé avec lui, au sujet du meurtre de ses enfants. Le père Nulty a dit : "Si Tom a commis le meurtre, il mérite d'être pendu". Il a demandé au père Nulty s'il ne s'était pas aperçu que Tom était fou, qu'il avait quelque chose de travers dans la tête. Le père lui a dit : "Non, j'ai vu ses dents et ses yeux, et je n'ai rien remarqué d'étrange."

Joliette, Qué., 1. — Les témoins arrivés ce matin, MM. J. Lapierre, marchand ; Jos. Venne, de Chertsey ; Ed. Rowan, de Rawdon, n'ont fait aucune révélation importante.

Le père Nulty m'a dit en cette même circonstance que son fils ne l'écouterait pas. Je lui ai dit : "Pourquoi ne le jettait-tu pas dehors ?" Il m'a répondu : "Je l'ai jeté dehors bien des fois, mais ça ne servait à rien, il revenait tout de suite et je le repreneis, parce que j'avais peur qu'il ne souffre de la faim."

Peter Spanglard, de Montréal, dit que pendant l'innocence du coroner à Rawdon, il a conversé avec lui, au sujet du meurtre de ses enfants. Le père Nulty a dit : "Si Tom a commis le meurtre, il mérite d'être pendu". Il a demandé au père Nulty s'il ne s'était pas aperçu que Tom était fou, qu'il avait quelque chose de travers dans la tête. Le père lui a dit : "Non, j'ai vu ses dents et ses yeux, et je n'ai rien remarqué d'étrange."

Joliette, Qué., 1. — Les témoins arrivés ce matin, MM. J. Lapierre, marchand ; Jos. Venne, de Chertsey ; Ed. Rowan, de Rawdon, n'ont fait aucune révélation importante.

Le père Nulty m'a dit en cette même circonstance que son fils ne l'écouterait pas. Je lui ai dit : "Pourquoi ne le jettait-tu pas dehors ?" Il m'a répondu : "Je l'ai jeté dehors bien des fois, mais ça ne servait à rien, il revenait tout de suite et je le repreneis, parce que j'avais peur qu'il ne souffre de la faim."

Peter Spanglard, de Montréal, dit que pendant l'innocence du coroner à Rawdon, il a conversé avec lui, au sujet du meurtre de ses enfants. Le père Nulty a dit : "Si Tom a commis le meurtre, il mérite d'être pendu". Il a demandé au père Nulty s'il ne s'était pas aperçu que Tom était fou, qu'il avait quelque chose de travers dans la tête. Le père lui a dit : "Non, j'ai vu ses dents et ses yeux, et je n'ai rien remarqué d'étrange."

Joliette, Qué., 1. — Les témoins arrivés ce matin, MM. J. Lapierre, marchand ; Jos. Venne, de Chertsey ; Ed. Rowan, de Rawdon, n'ont fait aucune révélation importante.

Le père Nulty m'a dit en cette même circonstance que son fils ne l'écouterait pas. Je lui ai dit : "Pourquoi ne le jettait-tu pas dehors ?" Il m'a répondu : "Je l'ai jeté dehors bien des fois, mais ça ne servait à rien, il revenait tout de suite et je le repreneis, parce que j'avais peur qu'il ne souffre de la faim."

Peter Spanglard, de Montréal, dit que pendant l'innocence du coroner à Rawdon, il a conversé avec lui, au sujet du meurtre de ses enfants. Le père Nulty a dit : "Si Tom a commis le meurtre, il mérite d'être pendu". Il a demandé au père Nulty s'il ne s'était pas aperçu que Tom était fou, qu'il avait quelque chose de travers dans la tête. Le père lui a dit : "Non, j'ai vu ses dents et ses yeux, et je n'ai rien remarqué d'étrange."

Joliette, Qué., 1. — Les témoins arrivés ce matin, MM. J. Lapierre, marchand ; Jos. Venne, de Chertsey ; Ed. Rowan, de Rawdon, n'ont fait aucune révélation importante.

Le père Nulty m'a dit en cette même circonstance que son fils ne l'écouterait pas. Je lui ai dit : "Pourquoi ne le jettait-tu pas dehors ?" Il m'a répondu : "Je l'ai jeté dehors bien des fois, mais ça ne servait à rien, il revenait tout de suite et je le repreneis, parce que j'avais peur qu'il ne souffre de la faim."

Peter Spanglard, de Montréal, dit que pendant l'innocence du coroner à Rawdon, il a conversé avec lui, au sujet du meurtre de ses enfants. Le père Nulty a dit : "Si Tom a commis le meurtre, il mérite d'être pendu". Il a demandé au père Nulty s'il ne s'était pas aperçu que Tom était fou, qu'il avait quelque chose de travers dans la tête. Le père lui a dit : "Non, j'ai vu ses dents et ses yeux, et je n'ai rien remarqué d'étrange."

Joliette, Qué., 1. — Les témoins arrivés ce matin, MM. J. Lapierre, marchand ; Jos. Venne, de Chertsey ; Ed. Rowan, de Rawdon, n'ont fait aucune révélation importante.

Le père Nulty m'a dit en cette même circonstance que son fils ne l'écouterait pas. Je lui ai dit : "Pourquoi ne le jettait-tu pas dehors ?" Il m'a répondu : "Je l'ai jeté dehors bien des fois, mais ça ne servait à rien, il revenait tout de suite et je le repreneis, parce que j'avais peur qu'il ne souffre de la faim."

Peter Spanglard, de Montréal, dit que pendant l'innocence du coroner à Rawdon, il a conversé avec lui, au sujet du meurtre de ses enfants. Le père Nulty a dit : "Si Tom a commis le meurtre, il mérite d'être pendu". Il a demandé au père Nulty s'il ne s'était pas aperçu que Tom était fou, qu'il avait quelque chose de travers dans la tête. Le père lui a dit : "Non, j'ai vu ses dents et ses yeux, et je n'ai rien remarqué d'étrange."

Joliette, Qué., 1. — Les témoins arrivés ce matin, MM. J. Lapierre, marchand ; Jos. Venne, de Chertsey ; Ed. Rowan, de Rawdon, n'ont fait aucune révélation importante.

Le père Nulty m'a dit en cette même circonstance que son fils ne l'écouterait pas. Je lui ai dit : "Pourquoi ne le jettait-tu pas dehors ?" Il m'a répondu : "Je l'ai jeté dehors bien des fois, mais ça ne servait à rien, il revenait tout de suite et je le repreneis, parce que j'avais peur qu'il ne souffre de la faim."

Peter Spanglard, de Montréal, dit que pendant l'innocence du coroner à Rawdon, il a conversé avec lui, au sujet du meurtre de ses enfants. Le père Nulty a dit : "Si Tom a commis le meurtre, il mérite d'être pendu". Il a demandé au père Nulty s'il ne s'était pas aperçu que Tom était fou, qu'il avait quelque chose de travers dans la tête. Le père lui a dit : "Non, j'ai vu ses dents et ses yeux, et je n'ai rien remarqué d'étrange."

Joliette, Qué., 1. — Les témoins arrivés ce matin, MM. J. Lapierre, marchand ; Jos. Venne, de Chertsey ; Ed. Rowan, de Rawdon, n'ont fait aucune révélation importante.

Le père Nulty m'a dit en cette même circonstance que son fils ne l'écouterait pas. Je lui ai dit : "Pourquoi ne le jettait-tu pas dehors ?" Il m'a répondu : "Je l'ai jeté dehors bien des fois, mais ça ne servait à rien, il revenait tout de suite et je le repreneis, parce que j'avais peur qu'il ne souffre de la faim."

Peter Spanglard, de Montréal, dit que pendant l'innocence du coroner à Rawdon, il a conversé avec lui, au sujet du meurtre de ses enfants. Le père Nulty a dit : "Si Tom a commis le meurtre, il mérite d'être pendu". Il a demandé au père Nulty s'il ne s'était pas aperçu que Tom était fou, qu'il avait quelque chose de travers dans la tête. Le père lui a dit : "Non, j'ai vu ses dents et ses yeux, et je n'ai rien remarqué d'étrange."

Joliette, Qué., 1. — Les témoins arrivés ce matin, MM. J. Lapierre, marchand ; Jos. Venne, de Chertsey ; Ed. Rowan, de Rawdon, n'ont fait aucune révélation importante.

Le père Nulty m'a dit en cette même circonstance que son fils ne l'écouterait pas. Je lui ai dit : "Pourquoi ne le jettait-tu pas dehors ?" Il m'a répondu : "Je l'ai jeté dehors bien des fois, mais ça ne servait à rien, il revenait tout de suite et je le repreneis, parce que j'avais peur qu'il ne souffre de la faim."

Peter Spanglard, de Montréal, dit que pendant l'innocence du coroner à Rawdon, il a conversé avec lui, au sujet du meurtre de ses enfants. Le père Nulty a dit : "Si Tom a commis le meurtre, il mérite d'être pendu". Il a demandé au père Nulty s'il ne s'était pas aperçu que Tom était fou, qu'il avait quelque chose de travers dans la tête. Le père lui a dit : "Non, j'ai vu ses dents et ses yeux, et je n'ai rien remarqué d'étrange."

LES ELECTIONS MUNICIPALES

La mauvaise température empêchera le vote

PEU D'ACTIVITE GENERALE

Les chances de succès de cote ou d'autre

L'organisation de "telegraph" dans certains lieux

Le jour depuis si longtemps attendu est enfin arrivé. C'est aujourd'hui la votation dans les élections municipales et nécessairement il règne dans la ville une activité plus qu'ordinaire. On craignait que le froid de ces derniers jours se continuât aujourd'hui, mais heureusement le mercure est monté et subitement. Par contre la neige tombe abondamment poussée par un vent assez fort. Les organisateurs de chaque comité font cependant tout leur possible pour parer à ce contre-temps et partout les voitures circulent pour amener les électeurs voter.

La mauvaise température ne croit pas que le vote soit fort en général. Dans certains quartiers il sera même très faible. On attend avec impatience le résultat.

A 6 heures ce soir nous saurons à quel nous en tenir.

QUARTIER HOCHELAGA
 Comparativement à d'autres quartiers, il y a un peu d'animation dans le quartier-midi dans le quartier Hochelaga.

L'organisation semblait avoir été manquée ou négligée considérablement. Le vote s'est fait lentement jusqu'à midi. Il y a eu à ce moment un peu plus d'activité, les électeurs profitant de l'heure accordée au lunch pour déposer leur bulletin dans l'urne.

Si l'on fait un coup d'oeil sur les rapports de l'avant-midi il s'y aura guère plus que la moitié des électeurs du quartier qui se rendront aux bureaux de votation.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE
 De tous les quartiers de la ville où a lieu la votation aujourd'hui, le quartier St-Jean-Baptiste est celui où l'animation est la plus grande.

De chaque côté l'organisation est parfaite. Ce qui contribue à mettre du mouvement, c'est que dans ce quartier, les élections ont lieu dans les deux divisions. Chacun est confiant dans la victoire. Les amis de l'échevin Grothé disent que celui-ci sera élu ce soir, par une forte majorité, 400 à 500 voix, assurément.

A dix heures et demie, ce matin, dans un poll de la rue Drolet, le constable spécial Bailey arrête un organisateur bien connu, qui voulait passer un "télegraph".

L'individu fut amené devant le magistrat de police, qui le relâcha immédiatement. D'un autre côté, l'échevin Grothé fut arrêté vers 11 heures, des individus qui voulaient empêcher le vote libre dans un poll de la rue Breboeuf. Malgré la neige et la mauvaise température, on s'attend à un vote considérable dans le quartier St-Jean-Baptiste.

On compta de l'échevin Oulmet on se plaint de ce fait, que dans certains polls on cherche à retarder la votation en assemblant le plus d'électeurs possibles.

QUARTIER STE-ANNE
 L'activité des anciens jours semble avoir disparu dans le quartier Ste-Anne. L'organisation paraît être très bonne de côté et d'autre, il y a un très peu d'animation et si on juge par le vote donné ce matin la moitié au moins des électeurs ne voteront pas. Le meilleur vote s'est donné vers midi, c'est-à-dire à l'heure où les ouvriers travaillant aux manufactures sortaient pour aller prendre leur dîner.

Un grand nombre de ces ouvriers ont profité pour aller déposer leur bulletin en faveur de leurs candidats respectifs. Il est bien difficile de dire quel sera le résultat du vote sous les circonstances.

De côté et d'autre on réclame la victoire et tout le monde est sous l'impression que la majorité pour l'un ou pour l'autre sera très faible.

Les amis de M. Compaington sont très confiants tandis que ceux de M. Galtier ont une certaine inquiétude à la perspective de la victoire.

QUARTIER ST-ANTOINE
 Après le quartier St-Jean-Baptiste, St-Antoine est certainement le quartier où règne le plus d'activité aujourd'hui. Dans la "swamp" on entend la partie inférieure du quartier dont la masse est composée d'ouvriers Canadiens-français et Irlandais catholiques qui se fait un bon travail. Ce matin le vote se donnait lentement mais vers midi il fut enregistré un grand nombre de votes dans les différents bureaux de votation. M. Sullivan et ses amis croient pouvoir recueillir 400 à 500 voix.

St-Antoine est certainement le quartier où règne le plus d'activité aujourd'hui. Dans la "swamp" on entend la partie inférieure du quartier dont la masse est composée d'ouvriers Canadiens-français et Irlandais catholiques qui se fait un bon travail. Ce matin le vote se donnait lentement mais vers midi il fut enregistré un grand nombre de votes dans les différents bureaux de votation. M. Sullivan et ses amis croient pouvoir recueillir 400 à 500 voix.

St-Antoine est certainement le quartier où règne le plus d'activité aujourd'hui. Dans la "swamp" on entend la partie inférieure du quartier dont la masse est composée d'ouvriers Canadiens-français et Irlandais catholiques qui se fait un bon travail. Ce matin le vote se donnait lentement mais vers midi il fut enregistré un grand nombre de votes dans les différents bureaux de votation. M. Sullivan et ses amis croient pouvoir recueillir 400 à 500 voix.

St-Antoine est certainement le quartier où règne le plus d'activité aujourd'hui. Dans la "swamp" on entend la partie inférieure du quartier dont la masse est composée d'ouvriers Canadiens-français et Irlandais catholiques qui se fait un bon travail. Ce matin le vote se donnait lentement mais vers midi il fut enregistré un grand nombre de votes dans les différents bureaux de votation. M. Sullivan et ses amis croient pouvoir recueillir 400 à 500 voix.

St-Antoine est certainement le quartier où règne le plus d'activité aujourd'hui. Dans la "swamp" on entend la partie inférieure du quartier dont la masse est composée d'ouvriers Canadiens-français et Irlandais catholiques qui se fait un bon travail. Ce matin le vote se donnait lentement mais vers midi il fut enregistré un grand nombre de votes dans les différents bureaux de votation. M. Sullivan et ses amis croient pouvoir recueillir 400 à 500 voix.

St-Antoine est certainement le quartier où règne le plus d'activité aujourd'hui. Dans la "swamp" on entend la partie inférieure du quartier dont la masse est composée d'ouvriers Canadiens-français et Irlandais catholiques qui se fait un bon travail. Ce matin le vote se donnait lentement mais vers midi il fut enregistré un grand nombre de votes dans les différents bureaux de votation. M. Sullivan et ses amis croient pouvoir recueillir 400 à 500 voix.

St-Antoine est certainement le quartier où règne le plus d'activité aujourd'hui. Dans la "swamp" on entend la partie inférieure du quartier dont la masse est composée d'ouvriers Canadiens-français et Irlandais catholiques qui se fait un bon travail. Ce matin le vote se donnait lentement mais vers midi il fut enregistré un grand nombre de votes dans les différents bureaux de votation. M. Sullivan et ses amis croient pouvoir recueillir 400 à 500 voix.

St-Antoine est certainement le quartier où règne le plus d'activité aujourd'hui. Dans la "swamp" on entend la partie inférieure du quartier dont la masse est composée d'ouvriers Canadiens-français et Irlandais catholiques qui se fait un bon travail. Ce matin le vote se donnait lentement mais vers midi il fut enregistré un grand nombre de votes dans les différents bureaux de votation. M. Sullivan et ses amis croient pouvoir recueillir 400 à 500 voix.

St-Antoine est certainement le quartier où règne le plus d'activité aujourd'hui. Dans la "swamp" on entend la partie inférieure du quartier dont la masse est composée d'ouvriers Canadiens-français et Irlandais catholiques qui se fait un bon travail. Ce matin le vote se donnait lentement mais vers midi il fut enregistré un grand nombre de votes dans les différents bureaux de votation. M. Sullivan et ses amis croient pouvoir recueillir 400 à 500 voix.

St-Antoine est certainement le quartier où règne le plus d'activité aujourd'hui. Dans la "swamp" on entend la partie inférieure du quartier dont la masse est composée d'ouvriers Canadiens-français et Irlandais catholiques qui se fait un bon travail. Ce matin le vote se donnait lentement mais vers midi il fut enregistré un grand nombre de votes dans les différents bureaux de votation. M. Sullivan et ses amis croient pouvoir recueillir 400 à 500 voix.

St-Antoine est certainement le quartier où règne le plus d'activité aujourd'hui. Dans la "swamp" on entend la partie inférieure du quartier dont la masse est composée d'ouvriers Canadiens-français et Irlandais catholiques qui se fait un bon travail. Ce matin le vote se donnait lentement mais vers midi il fut enregistré un grand nombre de votes dans les différents bureaux de votation. M. Sullivan et ses amis croient pouvoir recueillir 400 à 500 voix.

St-Antoine est certainement le quartier où règne le plus d'activité aujourd'hui. Dans la "swamp" on entend la partie inférieure du quartier dont la masse est composée d'ouvriers Canadiens-français et Irlandais catholiques qui se fait un bon travail. Ce matin le vote se donnait lentement mais vers midi il fut enregistré un grand nombre de votes dans les différents bureaux de votation. M. Sullivan et ses amis croient pouvoir recueillir 400 à 500 voix.

LE KLONDYKE ENVAHI

Les moyens de transports grandement améliorés

UN MINEUR DE RETOUR AVEC HUIT MILLIONS

Seattle, Wash., 30 janvier. — Un millier de personnes arrive ici chaque jour des divers parties du globe, et un nombre à peu près égal en part aussi pour le Nord dans des vaisseaux de toutes dimensions.

On calcule que les douze navires qui sont partis d'ici dans le cours de la dernière semaine ont emporté environ sept mille chercheurs d'or, dont la plupart étaient bien approvisionnés. La moitié à peu près se rend dans les environs de Dawson City, l